



Fait le 13/11/15

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Pilotage du Développement Le 09 novembre 2015

Lieu de la réunion : Ponts de Cé

Participants : MME PRODHOMME (CD 44)

MRS BELLET (ligue), CHARRIER (CD 44), CIAUDO (CD 49), DAVID (ligue),
DAVIOT (CD 53), LELIEVRE (Ligue), MARTIN (Ligue), PIRON (CD 72),
SOULARD (CD 85) et TOLLET (CD 72)

Excusés : MRS PIRON (CD 53) et SEYMOUR (CD 85)

Absents : aucun

Rédacteur du compte-rendu : Mickaël MARTIN

Actions avec les scolaires

85 : le comité, dans le cadre de son projet de développement, a signé des conventions avec l'USEP (CP à CM2) et l'UGSEL (CE2 à CM2) cette année. Ce sont les mêmes conventions avec du prêt de matériel (kits balles, raquettes, mini table). Le comité a également prévu des formations à destination des enseignants avec des documents Educ Ping à l'appui (ateliers très simples mis à jour sur la base de la doc des mondiaux 2013). Une formation a été réalisée en octobre et une autre est prévue en mars 2016.

Tous les documents Educ Ping sont téléchargeables sur le site du comité. Il s'agit de supports pédagogiques qui permettent aux instituteurs de pouvoir être autonomes dans les séances et les ateliers qu'ils vont proposer à leurs classes.

Afin d'agréer (par l'inspection académique) les éducateurs, bénévoles ou non, des clubs qui vont intervenir dans les écoles, le comité va mettre en place, le 12 décembre, une formation.

44 : rien à l'heure actuelle, c'est à l'initiative des clubs. Pour le temps périscolaire, 1 kit pédagogique était distribué aux clubs qui en faisaient la demande.

72 : rien à l'heure actuelle, c'est à l'initiative des clubs. Alain précise qu'il reste une section sportive scolaire dans un établissement.

53 : Une convention a été signée avec l'UGSEL pour du prêt de matériel et du soutien lors des compétitions. Une formation va avoir lieu le 09 décembre « ping à la classe ». 23 instituteurs inscrits pour le moment. Le but est de mettre en place du ping à l'intérieur même de la salle de classe.

A la fin de l'année scolaire, des animations avec 2/3 classes UGSEL sont également mises en place.

Le club de Changé a également signé de son côté une convention avec l'USEP. 300 élèves viennent chaque année au club pour pratiquer.

49 : au niveau de La Romagne, le club travaille avec 1 lycée, 1 collège et 3/4 école primaires ; ce qui permet de faire venir 120 jeunes chaque année.

Au niveau du comité, 2 conventions ont été passées avec l'UGSEL (2 séances par cycle d'âge = 800 enfants plus prêt de matériel) et avec l'USEP (formation d'instituteurs, prêt de kits balles, raquettes et des documents pédagogiques pour qu'ils soient autonomes).

MAISON des SPORTS

44, Rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES Cedex 4
Tél. 02 51 80 63 80 - [e-mail : liguepdl.tt@wanadoo.fr](mailto:liguepdl.tt@wanadoo.fr)



Fait le 13/11/15

Au niveau des TAP (Temps d'Activité Périscolaire), les clubs de la Tessouaille et de Saint Sylvain d'Anjou mettent à disposition leurs éducateurs.

Quel lien avec les clubs ? L'USEP le fait systématiquement

Voir exemple du basket : <http://www.basketecole.com/>.

Stratégie du GPD : les comités font remonter le nom de pongistes qui travaillent dans le milieu scolaire (profs, direction, ...) afin d'évaluer leur besoin. La ligue se charge de préparer une liste d'actions qu'on peut leur proposer. Un point d'étape sera fait lors du prochain GPD.

Label club

David fait un point d'étape : 18 clubs se sont positionnés et leur demande a été validée ; ce qui représente pour le moment 69 labels obtenus et validés par la fédération. L'échelle va de 1 à 7 labels obtenus.

Petit rappel : pour les clubs qui ont obtenus plus de 5 labels, la ligue propose des bons d'achats Distriping, des produits vendus sur la boutique FFTT ou de la prise en charge de formation.

Le bon d'achat sera limité (pas de table par exemple) car l'an passé il y a eu des soucis de livraison.

Pour le moment, la ligue soutiendrait 6 clubs (38 labels)

Bruno présente son schéma de développement déjà projeté au dernier comité directeur (voir pièce jointe). Il synthétise bien les soutiens des comités et de la ligue aux clubs et aux individus et la progression par palier d'un club ou d'un individu.

Le label régional sport santé Pays de la Loire

Mickaël fait une rapide présentation de ce label :

<http://www.sport-sante-paysdelaloire.fr/label-sport-sante-1>.

Pour l'instant, 6 clubs pongistes sont labellisés. Afin de travailler sur ce rapprochement, un groupe de travail est créé : Alain, Sonia et David (responsable).

Kits pour sections sport adapté et handisport

Hervé pense que ce n'est pas à la ligue et aux comités TT de financer mais à la ligue de sport adapté et au comité régional handisport et leurs comités départementaux. A voir avec la commission mixte.

Mickaël précise toutefois que la fédération serait partante pour participer au financement.

Formation « ping loisirs bien-être »

Un rapide retour est fait sur ce qui s'était dit lors du colloque d'avril (voir pièce jointe). Nous avons du retard ; c'est pourquoi un groupe de travail est mis en place avec David, Fabrice DAVIS (responsable), Anthony complété peut-être par Fanny TYRODE, Virginie LECUYER, Alexandre DOLEUX. Ces personnes seront contactées par Fabrice.

Stratégie : l'intégrer dans le CQP pour tester et avoir un retour des stagiaires.

Valise de développement

Cette valise pourrait servir à chaque élu ou technicien de ligue ou de comité qui se déplace pour une visite de club. Afin de travailler sur son contenu, un groupe de travail est mis en place et sera composé de Fabrice DAVIS, Cyril, Sonia et Gaël (responsable).

MAISON des SPORTS

44, Rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES Cedex 4
Tél. 02 51 80 63 80 - [e-mail : liguepdl.tt@wanadoo.fr](mailto:liguepdl.tt@wanadoo.fr)



Fait le 13/11/15

Accompagnements de clubs

Au niveau financier, le résultat est d'environ 5 000 €. Ce qui a deux conséquences :

- Un budget pourra être réalisé pour 2016,
- Des actions territoriales pourront être financées.

Tour de table et bilan des accompagnateurs

David : très satisfaisant, une visite de suivi est prévue avec chaque club ainsi qu'une soirée « échanges de bonnes pratiques ».

Fabrice DAVIS : les deux accompagnements se sont bien passés. Pour ses prochains accompagnements, il conseillera au club d'avoir le même noyau de personnes concerné. C'est plus facile pour travailler et faire avancer le projet.

Le suivi post accompagnement est indispensable.

Il propose de réunir tous les accompagnateurs avec Youri DURAND sur une journée afin d'échanger sur les outils que chacun a pu utiliser ou créer. Il posera la question à Youri pour une date en janvier 2016.

Gaël : très bon bilan pour les deux clubs qu'il a accompagné

Il pense également important de mettre en place des réunions de suivi.

Anthony : même sentiment que les autres. Il a, à chaque fois, organisé, la dernière soirée avec les personnes du club qui n'ont pas été accompagnées. Il a mis en place des groupe de travail afin d'impliquer un maximum de personnes du club et pour que le projet soit partagé par tout le monde.

Il avoue quand même un souci avec le club de Changé et se demande s'il continue ou non l'accompagnement. L'idée serait peut-être qu'un autre accompagnateur prenne le relais. Anthony prend encore un peu de temps pour y réfléchir.

Fabrice TOLLET : cela s'est bien passé dans l'ensemble avec deux profils de club bien différents. Il organise également des réunions de suivi.

Hervé : il prend la parole au nom de Tony, excusé pour cette réunion. Il partage le fait de l'importance du suivi. Il se dit inquiet pour Brétignolles aux niveaux organisationnel et dynamique du club.

Il faut rester vigilant quant il y a pérennisation ou création de poste après les accompagnements.

Bruno suggère qu'une synthèse des tous les accompagnements soit faite et transmise à la fois au GPD et aux président de comités (les axes de développement en particulier). Mickaël se charge de recueillir les synthèses de tous les accompagnateurs.

Futurs accompagnements

La liste des clubs et des accompagnateurs est validée par le GPD (voir pièce jointe).

Promotion du dispositif

Il se fera sous forme de témoignage vidéo et/ou écrite (Mickaël s'en charge).

La question se pose de prévoir un palier en dessous du format proposé actuellement. Une soirée ? une journée ?

MAISON des SPORTS

44, Rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES Cedex 4
Tél. 02 51 80 63 80 - [e-mail : liguepdl.tt@wanadoo.fr](mailto:liguepdl.tt@wanadoo.fr)



Fait le 13/11/15

Présentation du nouveau dispositif de prise en charge avec Uniformation

Uniformation est le nouvel OPCA pour au moins deux ans.

A priori, les démarches administratives seraient plus simples (Uniformation ferait le lien directement avec les clubs : envoi des convocations aux stagiaires, des feuilles de présence, des questionnaires d'évaluation de la formation et du formateur, ...). D'un point de vue financier, c'est également plus avantageux qu'avec AGEFOS PME. Dans le cadre d'une demande de prise en charge collective, nous pourrions demander 1 800 € plus les frais de déplacement et de restauration.

Plan Emploi Club (PEC)

Compte-tenu d'un financement moindre que prévu, la ligue partirait sur une aide pour 12 emplois au lieu de 20 pour une période de 3 ans.

Le Crédit Mutuel et le FONDES (financier solidaire pour l'emploi, prêt à taux zéro) sont partants. Le rôle du GPD sera de valider le dossier de candidature type et d'analyser profils postulants.

Quels sont les clubs pouvant postuler ? une rétroactivité par rapport à 2015 serait envisageable (pérennisation et création de postes).

Prochaine réunion : janvier ou février 2016.

David LELIEVRE

MAISON des SPORTS

44, Rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES Cedex 4
Tél. 02 51 80 63 80 - [e-mail : liguepdl.tt@wanadoo.fr](mailto:liguepdl.tt@wanadoo.fr)